

20

ème CONVENTION ANNUELLE DES RÉMUNÉRATIONS RÉMUNÉRATIONS 2019 : NOUVEAUX ENJEUX - NOUVELLES STRATÉGIES

Présidée par **Caroline BLOCH**,
DRH France – MICROSOFT
Lauréate des Trophées de l'Innovation RH 2018

**LES 2, 3 ET 4
OCTOBRE 2018**

3 jours de formation à la carte
1 journée d'étude
4 ateliers thématiques et techniques

À l'initiative de  **ORAS**
Observatoire Rémunérations
& Avantages Sociaux

MAISON DES POLYTECHNICIENS
PARIS VII* - M° Solférino, Ligne n°12
Parking Montalembert

INTO THE WILD : C&B, LA MÉTAMORPHOSE

AVEC NOTAMMENT :

Ingrid AUVRAY, Directrice des Rémunérations et Avantages Sociaux **MANITOU**

Muriel MOREAU, Director Compensation and Benefits **3M France**

Frédéric DUBOIS, Head of Compensation, Benefits & HR Digital **GROUPE ADP**
et Président du **Club SIRH**

Bérangère PLUMEY, Responsable Rémunération Paie **CARGLASS**

Rodolph JASKOWIAK, Compensation & Benefits Director **MOËT HENNESSY**

Mathieu NUÉE, Responsable Rémunération Variable **PAGES JAUNES**

Christelle GILLIOT, Responsable Rémunération et Avantages Sociaux **KILOUTOU**

Alexandre JOHNSON, Director Total Rewards Group **CARREFOUR**

Jérôme GRILLET, Directeur RH Développement **METRO CASH AND CARRY**

Nathalie SERVIER, Chief HR Officer **VELVET CONSULTING**

Alain GUEGUEN, VP RH en charge de la Politique Reconnaissance et Rétribution
du Groupe **ORANGE** et Président d'**ORAS**

Jean-Pierre MAGOT, Partner and Reward Leader **MERCER**

Jérôme TURIN, Best Practices Director **BEQOM**

Ka-Yin MA, Directeur Rémunération, Paie et SIRH **KINGFISHER France**

Sylvain LETOURMY, HCM Strategy Director South Europ **ORACLE**

Frédéric BONNETON, Fondateur **MCR GROUPE**

Caroline PEYRE, Senior Consultant **MERCER**

Daniel MARTINS, Directeur Conseil RH **LEYTON**

Olivier MEYNARD, Directeur du Pôle Conseil et Services **LEYTON**

Julien VERNAY, Directeur Conseil et services externalisés **LEYTON**

Samir NACIRI KHALIL, Responsable Marché RH **LEYTON**

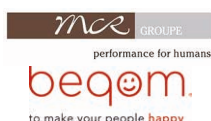
Guy ALFOSEA, Avocat Associé **LA GARANDERIE AVOCATS**

Alice DELAMARRE, Avocat **LA GARANDERIE AVOCATS**

Stéphanie SERROR, Avocat **LA GARANDERIE AVOCATS**

- Transformation chaîne de valeur performance et rémunération
- Redéfinir – enrichir – adapter la notion de performance
- Les ordonnances Pénicaud / Macron : bilan 1 an après
- Le PAS, un sujet C&B ?
- Paradoxes et ambiguïtés des liens entre performance – évaluation – rétribution
- Évaluation, différenciation et budget contraint ?
- Évaluation, outil de reconnaissance ? Quid de la reconnaissance peer to peer ?
- Calculer – designer – expliquer : une promesse employeur claire et assumée
- Le retour de la guerre des talents, gare au retour d'iniquités ?
- Le C&B ou l'art de l'arbitrage permanent ?

PARTENAIRES OFFICIELS



9h00 à 9h15

■ ALLOCUTION D'OUVERTURE

Caroline BLOCH, DRH France **MICROSOFT**, Lauréate des Trophées de l'Innovation RH 2018
Interviewée par **Alain GUEGUEN**, VP RH en charge de la Politique Reconnaissance et Rétribution du **Groupe ORANGE**
et Président d'**ORAS**

9h15 à 10h30

■ TABLE RONDE 1 - RÉMUNÉRATION : TENDANCES 2019

- Transformation chaîne de valeur performance et rémunération
- Redéfinir – enrichir – adapter la notion de performance
- Nouveaux modèles économiques, nouveaux modèles sociaux : nouvelles politiques de rémunération ?
- Pilotage des NAO : quand et comment ?

Caroline BLOCH, DRH France **MICROSOFT**
Ka-Yin MA, Directeur Rémunération, Paie et SIRH **KINGFISHER France**
Jean-Pierre MAGOT, Partner and Reward Leader **MERCER**

10h30 à 11h00

■ PAUSE

11h00 à 12h30

■ TABLE RONDE 2 - L'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET SOCIALE

- Les ordonnances Pénicaud/Macron : bilan 1 an après
- Mixité, équité salariale homme/femme
- Le PAS, un sujet C&B ?
- L'impact des nouvelles baisses de cotisations ?
- Quid de la « méthode expérimentale » en matière sociale ?
- Les nouveautés en matière de traitement des absences

Guy ALFOSEA, Avocat Associé **LA GARANDERIE AVOCATS**
Alice DELAMARRE, Avocat **LA GARANDERIE AVOCATS**
Daniel MARTINS, Directeur Conseil RH **LEYTON**

12h30 à 14h00

■ DÉJEUNER

14h00 à 14h45

■ TABLE RONDE 3 - PARDOXES ET AMBIGÜITÉS DES LIENS ENTRE PERFORMANCE - ÉVALUATION - RÉTRIBUTION

- Évaluation de la performance vs Feed back vs notation ?
- Évaluation des compétences vs évaluation des comportements ?
- Évaluation, outil de reconnaissance ? Quid de la reconnaissance peer to peer ?
- Évaluation, différenciation et budget contraint ?

Jérôme GRILLET, Directeur RH Développement **METRO CASH AND CARRY**
Nathalie SERVIER, Chief HR Officer **VELVET CONSULTING**
Jérôme TURIN, Best Practices Director **BEQOM**
Animé par **Daniel MARTINS**, Directeur Conseil RH **LEYTON**

14h45 à 15h30

■ TABLE RONDE 4 - LE RETOUR DE LA GUERRE DES TALENTS ET SES IMPACTS EN TERMES DE STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION : LE « SALAIRE DE LA PEUR » ?

- Gare au retour d'iniquités ? Ou comment maintenir une certaine justice sociale ?
- Calculer – designer – expliquer : une promesse employeur claire et assumée
- Valoriser les soft skills pour mieux rémunérer ?
- Étendre l'open career, pour développer les talents ?
- Une pédagogie renforcée auprès des managers ?

Bérangère PLUMEY, Responsable Rémunération Paie **CARGLASS**
Rodolph JASKOWIAK, Director Compensation and Benefits **MOËT HENNESSY**
Frédéric BONNETON, Fondateur **MCR GROUPE**
Animé par **Sylvain LETOURMY**, HCM Strategy Director South Europe **ORACLE**

15h30 à 16h00

■ PAUSE

16h00 à 17h30

■ LE GRAND DEBAT - INTO THE WILD : C&B, LA MÉTAMORPHOSE ?

- La fin des modèles, business, sociaux et managériaux ?
- C&B « as a service »
- IA et C&B ?
- Le C&B ou l'art de l'arbitrage permanent ?
- Le management par l'attention VS la personnalisation via le choix salarié de la rémunération ?
- Le C&B : un communicant ?

Alain GUEGUEN, VP RH en charge de la Politique Reconnaissance et Rétribution du **Groupe ORANGE** et Président d'**ORAS**
Alexandre JOHNSON, Director Total Rewards Group **CARREFOUR**
Muriel MOREAU, Director Compensation and Benefits **3M France**
Ingrid AUVRAY, Directrice des Rémunérations et Avantages Sociaux **MANITOU**
Guy ALFOSEA, Avocat Associé **LA GARANDERIE AVOCATS**
Jean-Pierre MAGOT, Partner and Reward Leader **MERCER**
Sylvain LETOURMY, HCM Strategy Director South Europe **ORACLE**
Animé par **Frédéric BONNETON**, Fondateur **MCR GROUPE**



ATELIER A

Mercredi 3 octobre 2018 – de 9h00 à 12h30

Accueil Café 8h30 – Pause vers 10h30

CLASSIFICATION ET RÉMUNÉRATIONS

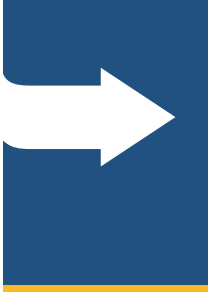
Intervenants

Jean-Pierre MAGOT, Partner and Reward Leader MERCER
Caroline PEYRE, Senior Consultant MERCER

La classification : instrument indispensable dans un contexte de recherche d'équité interne.

Présentation des méthodes de classification :

- **RACCORDEMENT CLASSIFICATION—ENQUÊTE DE RÉMUNÉRATION**
 - Modalités de choix des enquêtes de rémunération cohérents avec la classification
 - Processus de diagnostic de compétitivité
- **CONSTRUCTION D'UNE GRILLE SALARIALE ÉQUITABLE ET COMPÉTITIVE**
 - Détermination des fourchettes de salaires par niveau de classification intégrant le marché
 - Modalités de prise en compte de l'attribution des augmentations individuelles au sein de la fourchette salariale
- **AU-DELÀ DU SALAIRE, LES USAGES DE LA CLASSIFICATION**
 - Détermination des autres éléments de rémunération pour la classification (Bonus, Avantages en nature...)
 - Usages de la classification dans la détermination des aires de mobilités et chemins de carrière possibles par et entre les familles d'emplois.



ATELIER B

Mercredi 3 octobre 2018 – de 14h00 à 17h30

Accueil Café 13h30 – Pause vers 15h30

EXPÉRIMENTATIONS DE RÉMUNÉRATIONS ET RÉMUNÉRATIONS EXPÉRIMENTALES

Intervenants

Daniel MARTINS, Directeur Conseil RH LEYTON
Olivier MEYNARD, Directeur du Pôle Conseil et Services LEYTON
Julien VERNAY, Directeur Conseil et services externalisés LEYTON
Samir NACIRI KHALIL, Responsable Marché RH LEYTON

- **LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION**
 - Méthodologie – Cadre légal – précédents
- **LES RÉMUNÉRATIONS EXPÉRIMENTALES**
 - Méthodologie – Cadre légal – précédents
- **APPROCHES EMPIRIQUES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION : ZOOM SUR LES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION AUTOUR DE L'ARRÊT DE TRAVAIL**
 - De quels éléments parle-t-on ?
 - Les éléments « variabilisables »
 - Partage d'expériences
 - Les modes de gestions expérimentaux
- **ENSEIGNEMENTS**

ATELIER C

Jeudi 4 octobre 2018 – de 9h00 à 12h30

Accueil Café 8h30 – Pause vers 10h30

À L'HEURE DU DIGITAL, DE L'IA : QUELLE BOÎTE À OUTILS POUR LE C&B AUGMENTÉ ?

Intervenants

Frédéric DUBOIS, Head of Compensation, Benefits & HR Digital **GROUPE ADP** et Président du **Club SIRH**

Christelle GILLIOT, Responsable Rémunération et Avantages Sociaux **KILOUTOU**

Mathieu NUÉE, Responsable Rémunération Variable **PAGES JAUNES**

Jérôme TURIN, Best Practices Director **BEQOM**

Sylvain LETOURMY, HCM Strategy Director South Europe **ORACLE**

Animé par **Frédéric BONNETON**, Fondateur **MCR GROUPE**

Sous l'impulsion des transformations massives des organisations, le champ des C&B ne cesse de s'élargir et recouvre aujourd'hui des sujets jusque-là connexes ou totalement renouvelés.

Les robots, la technologie, l'intelligence artificielle, les algorithmes vont traiter des milliards d'informations beaucoup plus vite que jamais avec des incidences sur les pratiques RH et C&B !

- Du design à la valorisation du package des collaborateurs : nouvelles données
- De la performance et passant par la QVT ou le learning : jusqu'où aller ?
- Le big data – l'IA au service des C&B : Sisyphe ou la quête de Graal ?
- Et What Else ?

ATELIER D

Jeudi 4 octobre 2018 – de 14h00 à 17h30

Accueil Café 13h30 – Pause vers 15h30

LES GRANDES ÉVOLUTIONS LÉGALES ET JURISPRUDENTIELLES DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ... ET CE QUI NOUS ATTEND !

Intervenants

Guy ALFOSEA, Avocat Associé **LA GARANDERIE AVOCATS**

Stéphanie SERROR, Avocat **LA GARANDERIE AVOCATS**

Alice DELAMARRE, Avocat **LA GARANDERIE AVOCATS**

L'objectif de cet atelier, qui privilégie l'approche pratique et interactive, est de sensibiliser les acteurs majeurs de l'entreprise que sont les DRH et les C&B aux enjeux des **dernières évolutions juridiques porteuses de transformations fondamentales mais qui renferment également des risques mésestimés et parfois mal identifiés.**

Quel bilan pouvons-nous dresser un an après l'entrée en vigueur des Ordonnances Pénicaud-Macron ?

Nous décrypterons leurs impacts sur les systèmes de rémunération tant sur les relations individuelles que collectives.

De nombreuses autres réformes d'ores et déjà adoptées révèlent aussi progressivement leur lot de points de vigilance

(le prélèvement à la source, la fusion Agirc-Arrco, la formation professionnelle, le RGPD et ses obligations associées de suppression de certaines données des systèmes d'information, ...).

D'autres réformes sont en cours de discussion et méritent d'être anticipées comme la **Loi Pacte** (épargne salariale, épargne retraite, retraites chapeau, ...), la **redéfinition de l'encadrement** (catégories objectives des régimes de couverture complémentaire, ...), la **prochaine obligation de résultat en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes**, et bien d'autres choses encore.

Nous aborderons également l'**actualité jurisprudentielle** et le soin grandissant que prennent les juridictions pour s'inscrire dans ces évolutions, non sans conséquences de manière directe ou indirecte sur les systèmes de rémunération.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété

- Par courrier, à l'adresse suivante : 35 rue Boileau 75016 PARIS
- Par mail auprès de Delphine LANCEL : delphine.lancel@groupe-rhm.com
ou Julie DELVIGNE : etex2@groupe-rhm.com
- Tél : 01 47 43 15 63

20^{ème} CONVENTION ANNUELLE
DES RÉMUNÉRATIONS
RÉMUNÉRATIONS 2019 :
NOUVEAUX ENJEUX - NOUVELLES STRATÉGIES

NOM et PRÉNOM du participant :
Fonction :
Société : Effectif :
Activité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Fax : Portable :
Email :
Nom et prénom du responsable de formation :
Nom et prénom de l'assistant(e) : Email :
Interlocuteur et adresse de facturation :
.....

TARIFS

☐ **INSCRIPTION au Pack GLOBAL ORAS : 2 920€ HT au lieu de 4 320€ HT**

Ce prix comprend :

La participation aux 3 jours de la Convention des Rémunérations 2018 - Valeur : 1 450€ HT

La participation aux 2 jours de la Convention des Avantages Sociaux 2019 - Valeur : 1 390€ HT

Une adhésion annuelle au Club ORAS - Valeur : 1 500€ HT

Le Pack GLOBAL ORAS : des rendez-vous tout au long de l'année pour échanger et se former entre C&B, DRH et experts de haut niveau.

Les remplacements sont admis. Pour tout renseignement contactez Delphine LANCEL ou Julie DELVIGNE au 01.47.43.15.63

OU ☐ **INSCRIPTION À LA CARTE - UNIQUEMENT À LA CONVENTION DES RÉMUNÉRATIONS 2018**

☐ **FORFAIT COMPLET 3 JOURS : 1 450€ HT (soit 1 740€ TTC)*** les 2, 3 et 4 octobre 2018

☐ **FORFAIT 2 JOURS (JOURNÉE D'ÉTUDE + 2 ATELIERS) : 1 250€ HT (soit 1 500€ TTC)*** : ☐ le 2 octobre ☐ le 3 octobre ou ☐ le 4 octobre 2018

☐ **FORFAIT 1 JOUR : 800€ HT (soit 960€ TTC)*** : ☐ le 2 octobre ☐ le 3 octobre ou ☐ le 4 octobre 2018

☐ **PRIX D'UN ATELIER À LA CARTE : 450€ HT (soit 540€ TTC)** ☐ Atelier A ☐ Atelier B ☐ Atelier C ☐ Atelier D

*pauses et déjeuners compris

➤ **BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL ? - APPLICABLE AU TARIF INITIAL ET NON CUMULABLE**

☐ **Gratuit** : Titulaires du pack Global Oras et leurs équipes

☐ **Réduction de 50%** : membres ORAS et leurs équipes

☐ **Réduction de 30%** : membres des clubs RH&M et leurs équipes

☐ **Je réserve d'ores et déjà ma place à la Cérémonie des Trophées C&B du 4 décembre 2018 de 19h à 21h**

Coût TOTAL HT sans réduction :

Réduction de :%

Coût TOTAL HT avec réduction :

Coût TOTAL TTC (TVA 20%) :

☐ Je joins un chèque de euros
à l'ordre de GROUPE RH&M FORMATION

☐ Je souhaite bénéficier de la réduction de l'abonnement
à la Revue RH&M : 30 € TTC au lieu de 45 € TTC
(je joins à mon inscription un chèque de 30 euros
à l'ordre de RH&M EDITION)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS/CONVENTIONS DE FORMATION/ATTESTATIONS DE PRÉSENCE : La convention de formation vous sera adressée avec votre confirmation et la facture dès réception de votre bulletin d'inscription. Les attestations de présence seront adressées à l'issue des sessions. Lieu : Paris intra-muros. **TARIFS** : Ils comprennent les pauses et éventuellement le déjeuner (uniquement pour les journées d'étude) ils sont non divisibles. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent au tarif initial. **RÈGLEMENTS** : Toute inscription doit être réglée à réception de facture et au plus tard la veille du premier jour de la session. Pour toute procédure de règlement particulière merci de nous contacter. **RÈGLEMENTS PAR OPCA** : Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre OPCA avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation ». Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. De plus, en cas d'absence ou d'annulation hors délais, la facture vous sera ré-adressée automatiquement. **ANNULATIONS** : Elles devront se faire avant le 28 septembre 2018. Le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 150€ HT pour frais de dossier. Un accusé de réception vous sera adressé par retour. L'organisateur se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. **REMPLACEMENTS** : Ils sont admis et encouragés.

À :

Le :

Nom du signataire :

Fonction :

Cachet et signature

PUBLIC CONCERNÉ



- > Directeurs des Ressources Humaines
- > Directeurs Rémunération et Avantages Sociaux
- > Compensation & Benefits Managers
- > Responsables Ressources Humaines
- > Membres des Comités de Direction
- > Responsables des Affaires Sociales, Juridique, Formation
- > Directeurs des Relations Sociales

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- > **ACQUÉRIR ou RENFORCER** votre connaissance de l'ensemble des mécanismes et nouveaux concepts de rémunération et de leur mise en œuvre
- > **CONCEVOIR, SIMULER ET VALIDER** votre politique salariale
- > **FAIRE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION** l'outil efficace de la stratégie RH et le levier d'un véritable pilotage social
- > **MESURER ET GÉRER** les effets de la jurisprudence sur les politiques de rémunération

MÉTHODE DE TRAVAIL



- > **3 journées de formation** sur des aspects essentiels des rémunérations, animées par des intervenants de haut niveau
- > L'alternance **d'exposés d'experts** et de témoignages d'entreprises
- > Pausas permettant un **contact opérationnel** et privilégié avec les intervenants et les participants

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



MERCER

Jean-Pierre MAGOT
01 55 21 37 37

LEYTON

Daniel MARTINS
06 14 42 48 73

ORACLE

Sylvain LETOURMY
06 77 02 59 09

LA GARANDERIE AVOCATS

Guy ALFOSEA
01 43 59 11 11

MCR GROUPE

Frédéric BONNETON
01 55 73 33 33

BEQOM

Florian DURBAN
06 71 11 36 55

Pour tout
renseignement,
contacter :
Delphine LANCEL
ou Julie DELVIGNE
GROUPE RH&M
35, rue Boileau
75016 PARIS
Tél : 01 47 43 15 63
mail :
delphine.lancel
@groupe-rhm.com
etex2
@groupe-rhm.com

À l'initiative de :



Organisée par



Le Groupe RH&M est une société indépendante de formation.
Ses domaines d'intervention exclusifs sont les problématiques RH, le management et le droit social.

Le Groupe RH&M est également créateur d'événements, notamment :
> Global RH, événement majeur de l'environnement RH réunissant plus de 1200 participants
> Les Trophées des Binômes PDG/DRH de l'année
> La Semaine Portes ouvertes sur les RH.